



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

La Salmagne : point stratégique de défense

Question écrite n° 10534

Texte de la question

Mme Sandra Delannoy interroge Mme la ministre des armées et des anciens combattants sur les récents propos du chef d'état-major des armées selon lesquels, la France devra être « prête à un choc dans trois ou quatre ans face à la Russie ». Eu égard à ces propos, il paraît essentiel d'anticiper et de renforcer le dispositif de défense sur le territoire national. Dans ce cadre, l'aérodrome de la Salmagne, situé à proximité de la frontière entre la France et la Belgique et dont l'activité est plus que compromise, pourrait représenter un intérêt stratégique pour la posture aérienne de l'armée française en cas de conflit ou de crise majeure. À la lumière des besoins et de la préparation à un éventuel conflit que le chef d'état-major des armées évoque, elle lui demande s'il compte procéder à une étude de vulnérabilité et à une évaluation opérationnelle de l'aérodrome de Salmagne. Si l'aérodrome avait, *de facto*, un intérêt stratégique, elle lui demande si le Gouvernement irait à l'encontre des décisions de la communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre, bien décidée à fermer cet aérodrome pour implanter un data center ou une usine de batteries. En cas de montée en puissance de la menace, elle lui demande enfin quelles seraient les options envisagées pour faire de cet aérodrome un dispositif opérationnel crédible dans les quatre ans à venir (réactivation, modernisation, renforcement infrastructurel).

Texte de la réponse

Pour faire face à la résurgence du risque de conflit majeur de haute intensité, le ministère des armées et des anciens combattants a engagé une réflexion approfondie sur le stationnement dynamique des forces aériennes sur les bases militaires et certains aérodromes civils identifiés pour leur adéquation aux besoins militaires. Ce schéma de manœuvre opérationnel, qui vise à préserver la continuité des opérations, repose sur un réseau de points d'appui répondant à des critères spécifiques en matière d'infrastructures, de positionnement géostratégique ou encore d'interopérabilité. Les plans actuellement développés ne prévoient pas de s'appuyer sur l'aérodrome de la Salmagne. En effet, dans le cadre d'une crise majeure sur le territoire national, l'exploitation de l'aérodrome de la Salmagne serait rendue particulièrement difficile par son éloignement des grandes villes et des axes majeurs de communication (ferroviaires, routiers, fluvial). D'autres sites de la région ne présentant pas les contraintes propres au site de la Salmagne sont donc privilégiés.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Delannoy](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10534

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées et anciens combattants](#)

Ministère attributaire : [Armées et anciens combattants](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2025](#), page 8637

Réponse publiée au JO le : [16 décembre 2025](#), page 10274